



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 07 / 2025 - 2026 AU CONSEIL COMMUNAL DE VICH

**Demande de crédit complémentaire de CHF 80'000.00
pour le Plan d'affectation communal (PACom)**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Le présent préavis a pour objet de solliciter un crédit complémentaire permettant la poursuite du Plan d'affectation communal (PACom) jusqu'à son acceptation par le Canton.

2. Situation actuelle

Lors de la séance du 13 septembre 2023, le Conseil communal de Vich acceptait le préavis N° 03 / 2023-2024 relatif à la demande d'un crédit complémentaire de CHF 62'000.00 pour mener à bien les dernières phases de la réalisation du PACom et du règlement de police des constructions jusqu'à l'enquête publique. Sur ce crédit de CHF 62'000.00, des dépenses de CHF 50'000.00 sont déjà prévues.

Les étapes suivantes ont ainsi été réalisées :

- Finalisation du PACom pour examen préalable
- Analyse des retours de l'examen préalable
- Adaptations
- Préparation du dossier pour l'enquête publique
- Préparation pour la séance d'information à la population
- Mise à l'enquête publique et publication dans la FAO (15 octobre au 13 novembre 2025).

Il convient de souligner que, durant cette phase, nous avons été confrontés à des complexités et à des démarches supplémentaires, nécessaires pour adapter le dossier aux exigences du Canton. Cette situation a entraîné un surcoût de CHF 15'000.00, reporté dans la présente demande de crédit.

3. Financement complémentaire demandé

Ce complément de financement permettra de mobiliser les ressources nécessaires – techniques, administratives et juridiques – pour assurer un traitement rigoureux et efficace des oppositions éventuelles, dans le respect des procédures légales et des intérêts publics en jeu, puis d'assurer les phases d'adoption au Conseil communal et d'approbation par le Canton :

Phases du PACom	Total (CHF)
Finalisation du dossier pour l'enquête publique	15 000
Traitement des oppositions	3 500
Séances de conciliations	5 000
Examen préalable complémentaire	12 000
Adaptation du dossier suite au retour d'examen préalable	6 500
Enquête publique complémentaire	5 000
Adoption par le Conseil communal	5 500
Dossier pour approbation par le Canton	4 500
Sous total pour l'urbaniste HT (frais compris)	57 000
Juriste	10 000
Frais tiers (géomètre, spécialistes, etc.)	2 000
Réserves diverses et imprévues 7 % du total HT	5 000
TVA 8.1 % et arrondi à la centaine	6 000
Crédit complémentaire demandé	80 000

Ce montant représente le plafond réaliste de dépenses encore à effectuer. De manière générale, il est difficile de chiffrer exactement les dépenses nécessaires à la réalisation d'un plan d'affectation communal face à la complexité du dossier et plus particulièrement de cette phase finale. La Municipalité a préféré vous présenter un préavis qui intègre tous les risques et tous les coûts identifiés à ce jour, de manière à pouvoir terminer cette phase sans nouvelle interruption.

Le coût total du PACom vous est présenté en annexe. Selon les normes MCH2, ces dépenses sont passées en immobilisation au bilan et ensuite amorties sur 10 ans.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Vich

- vu le préavis municipal N° 07 / 2025 - 2026
- ouï le rapport de la Commission d'urbanisme
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

prend acte

- de l'amortissement sur une période de 10 ans dès l'acceptation finale du PACom

décide

- d'accorder le crédit complémentaire de CHF 80'000.00 pour la finalisation du PACom
- d'accepter que les dépenses soient payées par la trésorerie courante.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 novembre 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Antonella Salamin



La Secrétaire



Patricia Audétat

Groupe de travail du projet PACom

Urbanisme, Municipale responsable : Carol Wuersch

Finances, Syndique : Antonella Salamin

Annexe : Suivi des dépenses du PACom au 31.10.2025

Phase du PACom	Année de réalisation	Dépenses fonctionnement	Stade des travaux
PACom jusqu'à l'examen préalable et préparation à l'examen préalable	de 2019 à 2023	156'220	
Zone réservée - mise en place et examen préalable	2023	2'726	
SRGZA jusqu'à l'examen préalable	2023	1'143	
PACom au 31.12.2023 (TVA et frais compris) - budgets de fonctionnement de 2019 à 2023		160'090	
Phases pour la finalisation du PACom (y compris examen préalable et mise à l'enquête publique)			
Plan des limites des constructions	2024/2025	544	Terminé
Préparation du dossier PACom pour l'examen préalable	2024/2025	12'984	Terminé
Analyses des retours de l'examen préalable	2025	16'353	Terminé
Adaptation pour l'enquête publique	2025	15'784	en cours
Conseil juridique en lien avec la zone réservée et conseils en lien avec le PACom	2024/2025	2'400	Terminé
Frais tiers (géomètre, spécialistes, etc.)	2024/2025	2'000	à venir
Total des dépenses (TVA et frais compris) - Crédit accordé par le préavis 03/2023-2024 au 31.10.2025		50'064	
Total des dépenses pour le PACom au 31.10.25		210'154	
Nouveau crédit demandé			
Finalisation du dossier pour l'enquête publique	2025	15'000	Terminé
Traitement des oppositions		3'500	
Séances de conciliations		5'000	
Examen préalable complémentaire		12'000	
Adaptation du dossier suite au retour d'examen préalable		6'500	
Enquête publique complémentaire		5'000	
Adoption par le Conseil communal		5'500	
Dossier pour approbation par le Canton		4'500	
Sous total pour l'urbaniste HT (frais compris)		57'000	
Juriste		10'000	
Frais tiers (géomètre, spécialistes, autres frais)		2'000	
Réserves diverses et imprévues 7% du total HT		5'000	
TVA 8.1% (arrondi)		6'000	
Crédit complémentaire demandé Préavis décembre 2025		80'000	
Total des dépenses pour finaliser le PACom		290'154	